



HAL
open science

Présentation de "La Qualification"

Jean-Marie Merle

► **To cite this version:**

Jean-Marie Merle. Présentation de "La Qualification". Travaux du CLAIR / Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, 2012, 22 (22), p. 9-12. hal-01365839

HAL Id: hal-01365839

<https://hal.science/hal-01365839>

Submitted on 23 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Présentation

Jean-Marie Merle

Université Nice Sophia Antipolis*

Ce volume contient des articles portant sur un thème de réflexion du CLAIX, la *qualification*, que l'on peut définir sommairement comme une opération de mise en relation d'une qualité – d'une propriété – et d'un support, l'élément qualifié.

Christian Touratier, dans le premier article, soulève la question de la définition et du domaine d'application de trois notions, celle de *qualification*, celle de *caractérisation* et celle de *prédication*, selon le principe qu'« une définition ne doit pas changer de sens au gré de ses emplois ». Il s'interroge successivement sur l'opposition entre la fonction d'attribut et celle d'épithète ; sur l'opposition entre la fonction qualificative et la fonction déterminative ; sur l'opposition entre l'apposition et l'épithète. Il défend l'idée que les qualités essentielles propres à la caractérisation se retrouvent dans la fonction épithète, et que la caractérisation joue un rôle dans l'identification. Ch. Touratier conclut que la qualification et la caractérisation appartiennent au « domaine des idées et des concepts », tandis que la prédication appartient au « domaine du jugement ».

L'article de Françoise Douay Soublin porte sur les « qualifications antagonistes » : deux locuteurs différents, adoptant deux points de vue différents, qualifient un même référent de façon radicalement différente. Les « héros » selon le point de vue des uns, sont des « assassins » selon un point de vue antagoniste. La « double qualification des faits » est d'ordre appréciatif – Hélène est vue comme victime d'un enlèvement ou comme une fugueuse ; Oreste est jugé comme le meurtrier de sa mère et acquitté comme vengeur de son père –, et la qualification a dès lors une fonction modale : elle exploite soit une valeur associée à un terme, soit un degré sur une échelle de gradation intensive. F. Douay Soublin évoque un autre versant de la tradition du vrai ou du faux : la description exacte est idéalement unique et l'unicité de sens et de valeur se retrouve au cœur des aspirations totalitaires, dans la *novlangue* de 1984 (G. Orwell), par exemple, ou dans le discours *sur la nécessité d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française* (abbé Grégoire). Les qualifications antagonistes sont le plus souvent porteuses de jugements appréciatifs opposés, l'un valorisant, l'autre dévalorisant. F. Douay examine des exemples de qualifications antagonistes chez les dramaturges classiques et dans le discours politique.

* UNS, CNRS, BCL, UMR 7320.

Pour citer ce texte : MERLE Jean-Marie, 2012, Présentation de *La Qualification*, vol. 22 des *Travaux du CLAIX*, dir. J.-M. Merle, Aix en Provence, PUP, <https://presses-universitaires.univ-amu.fr/qualification>, p. 9-12.

La qualification pose également le problème de la relation entre formes et sens, et notamment entre syntaxe et interprétation des énoncés. José Deulofeu part d'une définition sémantique de la qualification pour s'interroger sur la diversité des structures qui peuvent servir à qualifier : son article porte sur la démarcation entre relatives et complétives. Partant de l'idée que d'ordinaire on considère que seules les relatives servent à qualifier le nom, J. Deulofeu étudie des structures du type « *Il y a des vierges que quand tu les retournes la neige se met à tomber* », dans lesquelles la « construction qualifiante en *que* » sert à attribuer une propriété caractéristique à une classe d'objets, selon une relation d'adjonction entre un fait et le référent générique d'une tête nominale. L'analyse de ces structures mène J. Deulofeu à la conclusion qu'il s'agit d'un type particulier de complétives, à même de qualifier « indirectement » : ces propositions « ne comportent aucune place syntaxique relativisée » ; l'élément qui sert de base au calcul de la propriété caractéristique n'est pas un simple fait, mais une corrélation entre deux faits, « ou plus exactement entre deux classes de situations ». L'article examine les conditions de cette corrélation, qui correspond à l'introduction d'un repère par « greffe syntaxique ».

Silvia Adler étudie deux procédés rhétoriques, la litote et la tautologie, en tant que stratégies de qualification ou de représentation d'un état de fait. Elle en explore les propriétés sémantiques et pragmatiques et montre que les qualifications opérées dans le cadre de ces stratégies s'ouvrent à des interprétations qui excèdent considérablement leur sens littéral. S. Adler s'engage dans la problématique de l'approximation et de l'exactitude afin de mieux cerner les propriétés caractéristiques de chacun de ces deux modes de qualification, à partir du noyau sémantique sur lequel s'appuient leurs réalisations discursives. S. Adler montre que la litote implique une position décalée par rapport à celle de l'assertion, « d'où la représentation imprécise, floue ou ambiguë » qui la caractérise, et que la tautologie opère en sens inverse : « *N est N* fait signe au destinataire d'enlever tout ce qui n'est pas exactement *N* dans une échelle de représentations ».

Daniel Véronique observe dans les créoles les équivalents des adjectifs qualificatifs, revenant sur l'idée que les créoles français n'ont pas d'adjectifs (Galdi 1934) : une même unité lexicale reçoit tantôt une fonction nominale, tantôt une fonction déterminative, tantôt une fonction prédicative, tantôt co-prédicative (emploi co-prédicatif résultatif). Le superlatif fournit un argument de poids pour reconnaître l'existence d'une classe adjectivale dans les créoles français. Si les lexèmes adjectivaux peuvent avoir la même fonction référentielle que le nom, ils partagent cependant davantage de traits avec les prédicats verbaux : prédicats adjectivaux et verbaux se comportent de façon identique dans les contextes passifs ou dans les relatives ; l'adjectif peut être complément de copule en créole de la Réunion, mais pas dans les autres créoles français, sauf dans les énoncés exclamatifs et interrogatifs. En dernier ressort, c'est le test du comparatif qui permet de départager statut verbal et statut adjectival.

Irina Kokochkina, à partir d'une même structure prédicative de base, compare deux classes de prédicats en russe contemporain : les uns mobilisés dans

la prédication de propriétés observables, essentielles ou accidentelles, objectives ou évaluées de façon subjective, et qui répondent à la question *Kakoj?* (*comment?*) ; les autres mobilisés dans la prédication d'identité et répondant à la question *Kto?* (*qui?*). Même si ces deux classes peuvent l'une et l'autre être mises à contribution dans la caractérisation d'un référent, elles s'opposent l'une à l'autre par leurs caractéristiques. I. Kokochkina examine tour à tour des sous-classes du premier ensemble, dans des énoncés décrivant le caractère, le tempérament, l'apparence physique, le comportement, puis des sous-classes du second ensemble de prédicats, référant à l'appartenance ethnique, à la citoyenneté, à la profession, et elle dégage de ses observations certaines propriétés morphosyntaxiques propres à chacune de ces classes sémantiques.

L'article d'Élodie Vargas porte sur l'apposition en allemand. À partir d'une définition de l'apposition – apport co-prédicatif sur support nominal –, É. Vargas met en regard deux fonctions de l'apposition : la qualification – autrement dit la mise en relation d'une propriété et d'un support – et la reformulation intratextuelle – opération par laquelle deux segments sont mis en relation, le second s'interprétant comme une reformulation du premier. Le point de vue adopté prend en compte les propriétés morphosyntaxiques de la relation appositive, et examine le rapport entretenu par la reformulation avec l'identité référentielle. L'observation des faits mène É. Vargas à la conclusion que les relations appositives ont des caractéristiques radicalement différentes – notamment au niveau du marquage casuel – selon qu'elles sont exploitées à des fins de qualification ou de reformulation.

Lise Hamelin examine des énoncés anglais du type *This story has a dark side to it*, dans lesquels une propriété donnée est l'objet d'un double repérage : un premier repérage via *have*, comme dans cet exemple, ou opéré par une construction existentielle (*there was truth to his words*), ou encore par une première relation prépositionnelle établie par *with* (*Albert Cowdrey often writes stories with some historical perspective to them*) ; puis un second repérage par l'intermédiaire de la préposition *to*. Le double repérage permet de construire l'attribution de propriété en deux étapes. L. Hamelin montre que la première localisation est d'ordre existentiel, quantitatif, tandis que la seconde est d'ordre qualitatif, puis elle met en évidence la nature et les caractéristiques de la délimitation qualitative opérée par *to*, et montre que ces caractéristiques ne font en rien obstacle à une analyse unitaire de *to*.

L'article d'Olivier Polge, « Qualification et altérité », porte sur les adjectifs épithètes en anglais, et plus précisément sur ceux qui ne peuvent avoir une fonction d'attribut : adjectifs exprimant un jugement sur « l'intégrité notionnelle » (C. Rieu 1997) du nom (*utter nonsense*) ; adjectifs de domaine (*a nuclear physicist*) ; adjectifs temporels (*her former husband*), entre autres. O. Polge examine la délimitation mutuelle opérée par l'adjectif et par son support nominal, et il analyse en deux temps ce phénomène de caractérisation au moyen d'adjectifs exclusivement épithètes : construction d'un type, dans un premier temps, puis de propriétés signifiant un écart par rapport au type (propriétés différentielles), ou une absence d'écart (conformité).

L'article de Jean-Marie Merle, enfin, porte sur les différentes manifestations syntaxiques de la qualification en anglais et en français. À l'intérieur de la structure fonctionnelle, il envisage les différentes fonctions mobilisées par la qualification, et les différents constituants susceptibles de remplir ces fonctions, en prenant le parti de ne pas réduire la fonction de qualification aux seuls adjectifs qualificatifs. Successivement, il aborde la fonction d'attribut, fonction prédicative, puis les constituants concernés par la qualification ; il adopte sur ce point la taxinomie des constituants établie par Eriksson 1993, qui oppose syntagmes, nexus (relations prédicatives sans verbe à mode fini) et propositions ; puis il examine les épithètes, caractérisation intégrée à un syntagme nominal ; les appositions, co-prédicats à support nominal, et enfin les circonstants, envisagés à titre d'hypothèse comme co-prédicats à support relationnel, co-prédicats spécialisés dans la qualification des relations, ou qualification incidente à une relation d'incidence (M. Wilmet 1997).